

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5459 Société : RAM 024870

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHAHOUI DRISS

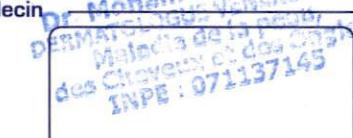
Date de naissance : 29/10/1958

Adresse : LATISSEMENT SAFSAF N° 63 MARRAKECH

Tél. : 06.6346.92.38 Total des frais engagés : 8.91,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : CHAHOUI SALIMA Age: 21ANS

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Acne et mycose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MARRAKECH

Le : 26/10/2017

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/07 2022	C2		250,00DH	RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES Mohamed TRIGUE VENDEUR Signature de Mohamed TRIGUE Signature de Mohamed TRIGUE : 0

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	26/07/2022	891.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				Coefficient des travaux												
				Montants des soins												
				Début d'exécution												
				Fin d'exécution												
ODF PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G	00000000	00000000	Coefficient des travaux
	H	25533412	21433552													
	D	00000000	00000000													
	B	35533411	11433553													
	G	00000000	00000000													
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins												
				Date du devis												
				Date de l'exécution												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

CABINET DE GROUPE DE DERMATOLOGIE - VENEROLOGIE

Dr Mohamed TRABELSI
Spécialiste

des Maladie de la Peau, des Cheveux
et des ongles, Maladies Sexuellement
Transmissibles, Chirurgie Dermatologique

الدكتور محمد الطرابلسي
أخصائي

أمراض الجلد والشعر والأظافر
الأمراض المتنقلة جنسياً الجراحة الجلدية

DIU de Dermatologie Esthétique
Cosmétologie et Lasers Dermatologiques
de la Faculté de Médecine de Bordeaux

طب التجميل
ليزر
كلية الطب ببوردو

Marrakech, Le : 26/07/2022 مراكش، في :

MLLE CHAHOUI SALMA

LOT N° : 52,10
EXP :
PPV :

52,10 Diane - comprimé

1 ER JOUR DES RÈGLES AU 21 EME JOUR DU CYCLE
ARRETER 7 JOURS PUIS REPRENDRE 6 MOIS

69,00 • Teu alysal 300 mg - gélule 51
1 Gélule LE soir, 1 MOIS EVITER LE SOLEIL puis 1 Gélule
pendant

• LA ROCHE POSAY EFFACLAR GEL 51
1/J LAVER

• DERMOPHIL EMULSION HYDRATANTE 72,80
1 APPLICATION MATIN ET SOIR VISAGE

• Differine 0,001 - crème 51
CHAQUE SOIR BOUTONS VISAGE

ECRAN 1/2 H RDV 1 SEM

193,60

Dr. Mohamed TRABELSI
DERMATOLOGUE VENEROLOGUE
Maladie de la peau,
des Cheveux et des Ongles
IMC : 07113714

DIFFERINE 0,1 %
gélule/jarre de 30 g
AMM N° 291 DMP21/NCV
PPV : 72,50 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P.N° 127182 Bouakoura-Maroc
6 118001 0708000
072026

عمارة هرموني رقم 3 زاوية عبد الكريم الخطابي وشارع المنصور الذبيبي الطابق الأول - جليز - مراكش
Imm. Harmonie N° 3 Angle Bd. Abdelkrim El khattabi et Av. El Manssour Eddahbi, 1er étage
Guéliz Marrakech - Tél. : 05 24 43 94 40 - 05 24 43 01 00 - Fax : 05 24 42 37 06
E-mail : trabelsidermato@yahoo.fr - Patente : 45129427 - ICE : 001691370000028

CABINET DE GROUPE DE DERMATOLOGIE - VENEROLOGIE

Dr Mohamed TRABELSI
Spécialiste

des Maladie de la Peau, des Cheveux
et des ongles, Maladies Sexuellement
Transmissibles, Chirurgie Dermatologique

الدكتور محمد الطرابلسي
أخصائي

أمراض الجلد والشعر والأظافر
الأمراض المتنقلة جنسيا الجراحة الجلدية

DIU de Dermatologie Esthétique
Cosmétologie et Lasers Dermatologiques
de la Faculté de Médecine de Bordeaux

طب التجميل
ليزر
كلية الطب ببوردو

Marrakech, Le : مراكش، في : 26/07/2022

MLLE CHAHOUI SALMA

89.00

• SEDASTERIL PLUS * (SY)
LAVER 2/J MAINS ET PIEDS

SD28 0425
OT PER

Prix 89.00

PPV
LOT
PER

55,10

55.10 X

• Aflox 500 mg - comprimé (SY)
1 CP 2/J 10 JOURS

87,30 *

• Dermofix 2% - crème (SY)
1 / J PIEDS + ENTRE LES ORTEILS 2 MOIS

35.00

• Siprozone 20 mg - comprimé (SY)
3 cp / j le matin 8 jours en une seule prise après
déjeuner

10.00

• COMPRESSES STERILES (SY)

30.00

• EOSINE AQUEUSE SOLUTION 2 %
2/J ECZEMA

RDV 1 SEM

306.40

Dr Mohamed TRA
Bureau Groupe de la Peau,
des Cheveux et des Ongles
INPE .07/12/2024

L:202207097
Per:07/2025
PPC:30.00DH

عمارة هرمونى رقم 3 زاوية عبد الكريم الخطابي وشارع المنصور الذهبى الطابق الأول - جليز - مراكش

Imm. Harmonie N° 3 Angle Bd. Abdelkrim El khattabi et Av. El Manssour Eddahbi, 1er étage
Guéliz Marrakech - Tél. : 05 24 43 94 40 - 05 24 43 01 00 - Fax : 05 24 42 37 06
E-mail : trabelsidermato@yahoo.fr - Patente : 45129427 - ICE : 001691370000028

CABINET DE GROUPE DE DERMATOLOGIE - VENEROLOGIE

Dr Mohamed TRABELSI
Spécialiste

des Maladie de la Peau, des Cheveux
et des ongles, Maladies Sexuellement
Transmissibles, Chirurgie Dermatologique

الدكتور محمد الطرابلسي
أخصائي

أمراض الجلد والشعر والأظافر
الأمراض المتنقلة جنسياً الجراحة الجلدية

طب التجميل
ليزر
كلية الطب ببوردو

DIU de Dermatologie Esthétique
Cosmétologie et Lasers Dermatologiques
de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Marrakech, Le : 26/07/2022 مراكش، في :

MLLE CHAHOUI SALMA

321,00

- LOCERYL 5% 2/ SEM 1 ANNEE ONGLES
- Mynazol 150 mg - gélule 1/ SEM 4 MOIS

70,40

391,40

LOCERYL 5%
Vernis à ongles médicamenteux
Flacon de 2,6 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV: 321,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura-Maroc

6 118001 070381

Lot N° :
Exp :
PPV :

70,40

Dr Mohamed TRABELSI
Spécialiste
des Maladie de la Peau,
des Cheveux et des
ongles

Pharmacie Al-Hassan
El Fekari H. H. H.
Dr. En Pharmacie
Lot. Targa 745 24 33 55
Marrakech - Tél. : 05 24 43 94 40 - 05 24 43 01 00 - Fax : 05 24 42 37 06
E-mail : trabelsidermato@yahoo.fr - Patente : 45129427 - ICE : 0016913700000028